

ORGANISATION EUROPÉENNE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

EUROCONTROL

- Mesures de la Commission permanente -

MESURE N° 13/196

portant nomination d'un membre suppléant du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL

LA COMMISSION PERMANENTE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE,

Vu la Convention internationale de coopération pour la sécurité de la navigation aérienne « EUROCONTROL », amendée par le Protocole signé à Bruxelles le 12 février 1981, et en particulier ses articles 6.1 b) et 7.3 ;

Vu l'appendice aux Statuts de l'Agence (Règlement du Fonds de pension EUROCONTROL), et en particulier son article 5, paragraphes 1 et 2 ;

Vu la Mesure de la Commission permanente N° 12/184 du 24.08.2012 portant nomination des membres du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL, et en particulier son article 4, paragraphe 2 ;

Vu la Mesure de la Commission permanente N° 13/189 du 08.05.2013 portant nomination d'un membre du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL, et en particulier son article 1, paragraphe 1 ;

Vu la Mesure de la Commission permanente N° 13/191 du 25.06.2013 portant nomination d'un membre suppléant du Conseil de surveillance du Fonds de pension EUROCONTROL, et en particulier son article 1, paragraphe 1 ;

Vu la proposition de nomination transmise par le Comité central du personnel pour exercer la fonction de représentant du personnel au sein du Conseil de surveillance ;

Sur proposition du Conseil provisoire,

PREND LA MESURE SUIVANTE :

Article 1

1. M. Steve MENTION est nommé membre suppléant de Mme Agnieszka WEGNER pour représenter le personnel d'EUROCONTROL au Conseil de surveillance, en remplacement de M. Kristiaan VAN DE VELDE.
2. Cette nomination porte sur la période restant à courir jusqu'au terme du mandat de ce dernier, c'est-à-dire jusqu'au 31 août 2014.

Article 2

La présente Mesure prend effet le *[date d'approbation]*.

Fait à Bruxelles, le

Le Président de la Commission,



P. HENTTU